

**Zeitschrift:** Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole  
**Herausgeber:** Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture  
**Band:** 19 (1957)  
**Heft:** 10  
  
**Rubrik:** Communications de l'Association suisse

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Communications de l'Association suisse

---

## Contrôle des phares

Un contrôle général des phares des véhicules à moteur a commencé dans toute la Suisse dès le 1er octobre 1957.

La première phase de ce contrôle, dite **phase facultative**, durera jusqu'au 15 novembre 1957. Tous les détenteurs de véhicules à moteur ont ainsi la possibilité de faire vérifier **gratuitement** leurs phares par les postes de contrôle créés à cet effet. A partir du 15 novembre 1957 débutera la période dite **phase obligatoire**. Les véhicules que la police verra dépourvus de la marque de contrôle après cette date (vignette orange et noire), et dont l'éclairage ne correspondra pas aux prescriptions en vigueur, devront être présentés aux services publics en cause dans les 10 jours, aux fins de vérification.

Nous conseillons à nos membres de soumettre également leur tracteur à ce contrôle des phares.

Le Secrétariat central

---

**Le prochain numéro du «COURRIER DE L'IMA» paraîtra comme numéro double (nos. 10 et 11/57). Il contiendra de précieuses indications sur les mesures de sécurité à prendre dans les constructions agricoles et leurs alentours immédiats en vue de prévenir les accidents.**

**La Rédaction**

---

## Adaptation et conduite des machines motorisées

Chacun est d'accord pour reconnaître que depuis la dernière guerre, notre vie quotidienne a subi bien des changements. Beaucoup de vieilles habitudes ou de principes ancestraux ont fait place à ce que le progrès et la technique moderne nous offrent journalement.

Ceci s'est fait sentir aussi bien en ville qu'à la campagne, malgré que, chez cette dernière, les traditions y étaient beaucoup plus ancrées.

En effet, depuis une bonne quinzaine d'années, cette transformation se fait à grands pas chez nos agriculteurs, où l'on constate une évolution très sensible des méthodes de travail dues surtout à la mécanisation et à la rationalisation. De l'ensemencement jusqu'à la traite, tout est devenu mécanique et le geste auguste du semeur n'est plus qu'un symbole. Certains travaux qui demandaient de la main-d'œuvre spécialisée peuvent être actuellement confiés à des personnes non professionnelles, comme ça devient le cas également dans bien des branches de l'industrie. Le seul point important est la connaissance de la conduite et de l'entretien des moteurs.

On ne trouve plus, par exemple, ces faucheurs qui parcouraient la campagne pendant la saison des foins et des moissons. Ils commençaient leur travail en plaine pour le terminer en montagne. Partout la machine a remplacé ces bras vigoureux et c'est tout juste si de nos jours les jeunes agriculteurs savent bien manier la faux.